



Ecoquartier de l'Ancienne Papeterie

Mobilité électrique et solution de recharge

La solution de recharge

La solution de recharge dans le parking repose sur un équipement de base, déjà installé lors de la construction. Ce dernier sera complété par une station de recharge installée sur la place de parc à la demande de son utilisateur.

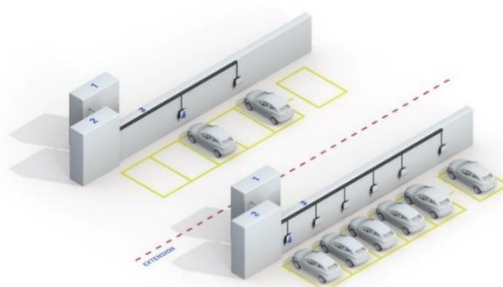
L'équipement de base est composé :

- d'un système de gestion des recharges qui permet de gérer la puissance maximale soutirée par l'ensemble des bornes ;
- d'un rail électrique devant chaque place de parc.

La station de recharge installée à la demande du locataire / propriétaire de la place de parc est composée :

- d'un coffret que l'on fixe sur le rail électrique préinstallé devant la place de parc ;
- d'une borne de recharge intelligente qui communique avec le gestionnaire de puissance du bâtiment ainsi qu'avec le système de facturation de Climkit.

Les coûts liés à l'installation de la station de recharge seront assumés par l'utilisateur de la place de parc.



Processus d'installation

Afin de pouvoir installer / utiliser une station de recharge, l'utilisateur de la place de parc devra :

- Contacter le service vente de Groupe E (vente@groupe-e.ch) afin d'obtenir une offre pour sa fourniture et son installation. Groupe E propose des solutions d'achat ou de location de bornes. Un utilisateur peut aussi fournir sa propre borne, mais il est indispensable qu'elle soit compatible avec l'équipement de base du bâtiment (borne intelligente compatible) ainsi qu'avec le système de facturation de Climkit et qu'elle soit installée par Groupe E.
- Informer Groupe E du n° de la place de parking concernée et l'adresse de facturation pour la consommation de la borne. Groupe E transmettra ensuite ces informations à Climkit.
- Informer la gérance ou l'administrateur de la PPE de l'installation de sa borne et confirmer qu'elle est bien compatible avec les systèmes de gestion des recharges et de facturation en place.



Gestion de la puissance

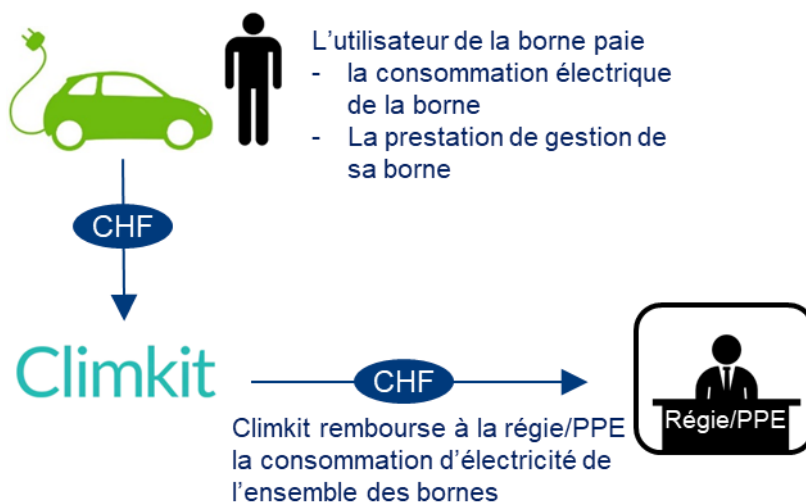
La capacité du système de gestion des recharges et la puissance électrique disponible dans le parking sont limitées et dépendront du nombre de stations de recharge raccordées. Toutes les stations de recharge doivent impérativement être compatibles avec le système de gestion de la puissance du bâtiment préinstallé par Groupe E (bornes intelligentes). En cas d'augmentation de cette puissance et/ou du nombre de stations de recharge, la contribution aux coûts du réseau et/ou à l'adaptation de la capacité du système de gestion des recharges sera facturée par Groupe E et devra être prise en charge par le propriétaire.

Facturation

Climkit s'occupe de facturer les frais directement à chaque utilisateur de borne et de rembourser à la gérance ou à l'administrateur l'électricité consommée par l'ensemble des bornes du bâtiment.

L'utilisateur de la borne s'acquitte des coûts pour ses recharges ainsi que le prix pour la prestation de gestion des bornes de recharge. Le prix de l'électricité est fixé par le propriétaire, qui se charge de le communiquer à Climkit. La régie ou l'administrateur de la PPE paie la facture d'électricité pour le compteur des communs de l'immeuble, sur lequel l'ensemble des bornes sont raccordées.

En parallèle et pour les recharges en dehors du parking, l'utilisateur peut aussi souscrire à l'offre d'un gestionnaire de bornes de recharge publique, p.ex. MOVE (www.move.ch).



Vos partenaires



La société Climkit SA s'occupe de la gestion de la facturation, du contrôle d'accès aux bornes de recharge et du service client.



Groupe E fournit et installe les bornes de recharge et vous conseille.

En cas de question complémentaire, n'hésitez pas à contacter Groupe E à l'adresse : vente@groupe-e.ch